

Section Bac	Assurances		
Nom de l'UE	Droit des assurances		
Nom du professeur	A Podonowski		
Niveau	1	Unité déterminante	Non
Nombre de périodes	40	Pré requis pour	Ethique de l'assurance
Langue de cours	français	Crédits ECTS	4

Objectif du cours

- Commenter la loi du 25 juin 1992 sur l'assurance en général
- Introduction sur les techniques propres à l'assurance

Contenu du cours

- Généralités, historique de l'assurance
Notions de réserves, la législation applicable
- Examen des règles communes à tous les types d'assurance
- Etude des règles communes aux assurances à caractère indemnitaire
- Etude de l'assurance à caractère forfaitaire. Assurance sur la vie
- Notion de coassurance et réassurance
- Les intermédiaires d'assurance

Méthodologie

Exposé avec schéma au tableau chaque fois que la chose s'y prête

Supports

Syllabus et texte de loi

Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable, *face à une situation-problème se prêtant à l'analyse des dispositions réglementaires applicables au secteur de l'assurance, les consignes étant précisées et adaptées au temps alloué, tout en disposant des textes législatifs et de la documentation qu'il s'est constituée,* de mettre en œuvre une démarche professionnelle conduisant à :

- analyser et abstraire la situation juridique correspondante par le recours aux règles particulières du droit des assurances ;
- structurer et justifier la démarche juridique mise en œuvre ;
- répondre à des questions de compréhension portant sur les principes de base de la réglementation européenne et sur les dispositions réglementaires relatives à la protection des consommateurs.

Evaluation

Un examen écrit.

Les étudiants sont prévenus que le principal à l'examen est de démontrer que les mécanismes sont bien compris.

Pondération

Travaux de 1ere session	Evaluation de 1ere session	Evaluation certificative de 1ère session	Evaluation de 2de session
/	100%	/	100%